

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 27 mars 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 27 du mois de mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.
Date de convocation du conseil municipal 20 mars 2023.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, Anne DUNAN, adjoints,
Stéphane AUZERAL, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Jean-Laurent PEREZ.

ABSENTS EXCUSES

Anne Laure Jean Baptiste procuration à Nadine DESMARAIS
Laura LAVILANIE
Raphael BENOIT
Jean-Baptiste GRANGE
Jean Philippe DELARUE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Jean Laurent PEREZ est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **13 mars 2023**.

Le compte rendu du conseil municipal du **13 mars 2023** est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

(33-2023)

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion établis par Monsieur le Trésorier et précise qu'ils sont identiques aux comptes administratifs 2022.

- Commune

Les membres du Conseil municipal après avoir délibéré, approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2022 présenté et autorise Monsieur le Maire à le signer.

- Camping

Les membres du Conseil municipal après avoir délibéré, approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2022 présenté et autorise Monsieur le Maire à le signer.

- Eau- assainissement

Les membres du Conseil municipal après avoir délibéré, approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2022 présenté et autorise Monsieur le Maire à le signer.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 – COMMUNE

(34-2023)

Monsieur le Maire présente l'exécution 2022 :

DEPENSES FONCTIONNEMENT	1 266 845.94 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	1 726 415.76 €
RESULTAT 2022 (excédent)	459 569.82 €
RESULTAT ANTERIEUR	813 865.79 €
<u>SOLDE D'EXECUTION</u> (excédent)	<u>1 273 435.61 €</u>
DEPENSES INVESTISSEMENT	866 623.67 €
RECETTES INVESTISSEMENT	706 177.38 €
RESULTAT 2022 (déficit)	- 160 446.29 €
RESULTAT ANTERIEUR	- 219 594.31 €
<u>SOLDE D'EXECUTION</u> (déficit)	<u>- 380 040.60 €</u>

Madame DESMARAIS, 1^{ère} adjointe propose aux membres du Conseil Municipal de voter par chapitre ce compte administratif, Monsieur le Maire ne participant pas au vote

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2022 de la commune est approuvé.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 – CAMPING

(35-2023)

Monsieur le Maire présente l'exécution 2022 :

DEPENSES FONCTIONNEMENT	112 354.02 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	114 202.24 €
RESULTAT 2022 (excédent)	1 848.22 €
RESULTAT ANTERIEUR	83 837.40 €
<u>SOLDE D'EXECUTION</u> (excédent)	<u>85 685.62 €</u>
DEPENSES INVESTISSEMENT	11 727.28 €
RECETTES INVESTISSEMENT	29 943 €
RESULTAT 2022 (excédent)	18 215.72 €
RESULTAT ANTERIEUR	- 27 221 €
<u>SOLDE D'EXECUTION</u> (déficit)	<u>- 9 005.28 €</u>

Madame DESMARAIS, 1^{ère} adjointe propose aux membres du Conseil Municipal de voter par chapitre ce compte administratif, Monsieur le Maire ne participant pas au vote.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2022 du camping est approuvé.

**APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 –
EAU/ASSAINISSEMENT**

(36-2023)

Monsieur le Maire présente l'exécution 2022 :

DEPENSES FONCTIONNEMENT	284 286.66 €
RECETTES FONCTIONNEMENT	281 160.63 €
RESULTAT 2022 (déficit)	- 3 126.03 €
RESULTAT ANTERIEUR	0.10 €
<u>SOLDE D'EXECUTION</u> (déficit)	<u>- 3 125.93 €</u>
DEPENSES INVESTISSEMENT	97 103 €
RECETTES INVESTISSEMENT	100 676.93 €
RESULTAT 2022 (excédent)	3 573.93 €
RESULTAT ANTERIEUR	361.55 €
<u>SOLDE D'EXECUTION</u> (excédent)	<u>3 935.48 €</u>

Madame DESMARAIS, 1^{ère} adjointe propose aux membres du Conseil Municipal de voter par chapitre ce compte administratif, Monsieur le Maire ne participant pas au vote.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte administratif 2022 de l'eau et assainissement est approuvé.

AFFECTATION DU RESULTAT 2022 – COMMUNE**(37-2023)**

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, considérant les éléments suivants, affecte les résultats 2022 selon le tableau suivant, à l'unanimité des membres présents et représentés

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice		2022
Résultat de l'exercice	-	160 446.29 €
Résultat antérieurs	-	219 594.31 €
Solde d'exécution cumulé	-	380 040.60 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2022		
Dépenses	-	116 559.18 €
Recettes	+	128 748.81 €
Solde des restes à réaliser		12 189.63 €
Besoin de financement de la section d'investissement		
Rappel du solde d'exécution cumulé	-	380 040.60 €
Rappel du solde des restes à réaliser		12 189.63 €
Besoin de financement de la section d'investissement		367 850.97 €
Résultat de fonctionnement à affecter		
Résultat de l'exercice		459 569.82 €
Résultat antérieur		813 865.79 €
Total à affecter		1 273 435.61 €
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit		
1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)		367 850.97 €
2° Affectation complémentaire en réserves		0,00 €
3° Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)		905 584.64 €

AFFECTATION DES RESULTATS 2022 – CAMPING**(38-2023)**

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, considérant les éléments suivants, affecte les résultats 2022 selon le tableau suivant, à l'unanimité des membres présents et représentés

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice 2022	
Résultat de l'exercice	18 215.72 €
Résultat antérieurs	-27 221.00 €
Solde d'exécution cumulé	-9 005.28 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2022	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	
Rappel du solde d'exécution cumulé	- 9 005.28 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0.00 €
Besoin de financement de la section d'investissement	9 005.28 €
Résultat de fonctionnement à affecter	
Résultat de l'exercice	1 848.22 €
Résultat antérieur	83 837.40 €
Total à affecter	85 685.62 €
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit	
1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)	9 005.28 €
2° Affectation complémentaire en réserves	0,00 €
3° Restes sur excédents de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002)	76 680.34 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice, considérant les éléments suivants, affecte les résultats 2022 selon le tableau suivant, à l'unanimité des membres présents et représentés

Solde d'exécution de la section d'investissement exercice		2022
Résultat de l'exercice		3 573.93 €
Résultat antérieurs		361.55 €
Solde d'exécution cumulé		3 935.48 €
Restes à réaliser au 31 décembre 2022		
Dépenses		0 €
Recettes		0 €
Solde des restes à réaliser		0 €
Besoin de financement de la section d'investissement		
Rappel du solde d'exécution cumulé		3 935.48 €
Rappel du solde des restes à réaliser		0 €
Excédent de financement de la section d'investissement		3 935.48 €
Résultat de fonctionnement à affecter		
Résultat de l'exercice	-	3 126.03 €
Résultat antérieur		0.10 €
Total à affecter	-	3 125.93 €
Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit		
1° Couverture du besoin de financement de l'investissement (crédit du c/ au 1068 sur BP)		0.00 €
2° Affectation complémentaire en réserves		0,00 €
3° Restes sur déficit de fonctionnement (à reporter au BP ligne 002 - DF)	-	3 125.93 €
4° Restes sur excédent d'investissement (à reporter au BP ligne 001 - RI)		3 935.48 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h.

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau